

TARIFS GREFFE MICROENTREPRENEUR

IMMATRICULATION PRINCIPALE

- Création : 0 euros
- Achat, donation, mutation onéreuse (loi 1909) : 2,69 euros
- Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat : 2,69 euros

IMMATRICULATION SECONDAIRE (NOTIFICATION COMPRISE)

- Création de l'établissement secondaire : 0 euros
- Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat : 2,69 euros
- Achat, mutation onéreuse : 2,69 euros

IMMATRICULATION À LA SUITE D'UN TRANSFERT (NOTIFICATION COMPRISE)

- Sans maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe : 70,00 euros
- Avec maintien d'activité dans le ressort de l'ancien greffe : 70,00 euros
- Transfert d'établissement secondaire hors ressort : 0 euros

INSCRIPTION COMPLÉMENTAIRE

- Création : 5,90 euros
- Prise en location-gérance, prise en gérance-mandat : 8,59 euros
- Achat, donation, mutation onéreuse : 8,59 euros

MODIFICATION

- Modification avec avis au BODACC : 0 euros
- Modification sans BODACC : 0 euros
- Mise en location-gérance, mise en gérance-mandat : 2,69 euros
- Acquisition d'un fonds de commerce par l'exploitant : 0 euros

RADIATION D'IMMATRICULATION PRINCIPALE, D'IMMATRICULATION SECONDAIRE

- Radiation de l'immatriculation principale : 0,00 euro
- Radiation de l'immatriculation secondaire (frais de notification) : 0 euros
- Fermeture du ou de l'un des établissements complémentaires : 5,90 euros

Créer / Modifier / Radier votre entreprise en moins d'une heure avec
un conseiller CCI



NOTIFICATION INTERGREFFE (DÉTAIL)

- Total des frais de notification : 32,11 euros

DEPÔTS D'ACTES

- Dépôts d'actes concomitant à une formalité : 8,03 euros